



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

effectifs de personnel

Question écrite n° 51002

Texte de la question

M. Thierry Lazaro interroge M. le secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie sur les effectifs au sein des services de son ministère et des services et administrations s'y rattachant. Aussi, il le prie de bien vouloir lui faire connaître le nombre de fonctionnaires et de contractuels, au 31 décembre 2008, dans l'ensemble de ses services et administrations.

Texte de la réponse

L'administration relevant en propre du secrétaire d'État, chargé de la coopération et de la francophonie, se limite au cabinet du secrétaire d'État. L'autorité du secrétaire d'État sur les services du ministère des affaires étrangères et européennes, ne s'exerce que par délégation du ministre des affaires étrangères et européennes (décret n° 2008-299). Au 31 décembre 2008, le cabinet du secrétaire d'État, employait 42 agents titulaires, dont 5 mis à disposition, et 9 agents contractuels.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51002

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Coopération et francophonie

Ministère attributaire : Coopération et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juin 2009, page 5234

Réponse publiée le : 22 septembre 2009, page 9018